RAPPORT FINAL

- Novembre 2025 -

Atelier d'initiative citoyenne

« Transformer la Place Saint-Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic »

Rapport rédigé par le service vie associative et citoyenne et adopté par voie électronique par 13 membres du panel sur 15 (0 vote contre, 2 non-réponses).

Contexte : une interpellation citoyenne portée par le collectif St Bruno

Cet atelier d'initiative citoyenne s'inscrit dans le cadre de l'interpellation citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealers et à leurs trafics » lancée par un collectif d'habitant-es du quartier Berriat-Saint-Bruno en avril 2024. Nous en reproduisons ici le titre et le texte initial :

*« **Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public: stop aux dealer et à leurs trafics***
Nous sommes des habitants du quartier Berriat-Saint-Bruno. La Place Saint-Bruno, a connu, selon nous, ces quinze dernières années, un déclin lent et progressif. La baisse d'attractivité du marché, la difficulté que rencontrent les commerçants, la dégradation de l'espace public, en sont des témoins objectifs. Dans le même temps, elle est devenue un des « points de deal » les plus chauds de Grenoble. En 2022 et 2023, la place Saint-Bruno a fait l'objet de règlements de comptes entre bandes rivales avec des coups de feu en pleine journée.

Plus précisément, les principaux dysfonctionnements observés sont:

- *Insécurité: intimidations, menaces, balles perdues, etc*
- *Nuisances sonores : cris d'alerte, courses de scooters et voitures, etc.*
- *Détérioration des infrastructures: toilettes publiques, voies publiques (armoires électriques), commerces, etc.*
- *Problématique de propreté : canettes laissées sur les trottoirs et les terrasses, débris de verre, etc.*

Il est urgent de refaire de la Place Saint-Bruno un espace public central, lieu de rencontre entre les habitants du quartier et leurs enfants, et les citoyens qui la fréquentent.

Différentes idées nous semblent pertinentes:

- *Aménagements de la place : végétalisation, limitation d'accès au parking*
- *Accès à la place : piétonisation de certaines rues, limitation de vitesse*
- *Mise en place de caméra de surveillance*
- *Renforcement de la police municipale*

Nous demandons à la Ville de Grenoble de mettre en place des aménagements sur l'espace public qui permettent de diminuer le deal et de porter cette demande au sein de Grenoble Alpes Métropole. Nous demandons également à ce que les associations et citoyens soient inclus dans les phases de réflexion et conception des aménagements. »

(Pour plus d'infos sur l'interpellation citoyenne : https://grenoble.metropoleparticipative.fr/)

Après avoir franchi le seuil de 50 signatures, une **médiation d'initiative citoyenne** a été engagée entre la Ville (élu-es et technicien-nes) et les habitant-es en novembre 2024. Ce processus a débouché sur la mise en place d'**ateliers de concertation** portant sur 5 thématiques (Propreté / Aménagement / Commerce et marché / Sécurité et sûreté / Évènementiel) de février à octobre 2025.

Parallèlement, la mobilisation s'est poursuivie et l'interpellation citoyenne a franchi le seuil de 1000 soutiens, engageant la Ville de Grenoble à déclencher un **atelier d'initiative citoyenne**. Cette phase consiste à l'organisation d'un panel de 24 grenoblois-es tirés au sort, chargé de produire des préconisations sur le sujet de l'interpellation, qui sont ensuite présentées publiquement en séance du conseil municipal. Par la suite, ***« la Ville s'engage à détailler par une délibération, ce qu'elle décide***

suite au rapport de préconisations, et à réaliser un point d'étape un an plus tard » (extrait de la délibération 9-(33671) relative au dispositif, votée le 25 mars 2024).

Le mandat confié aux membres du panel, dans le cadre de cet atelier d'initiative citoyenne, est d'établir des préconisations à partir de la question suivante amenée par le collectif d'habitants à l'origine de l'interpellation citoyenne : « **Comment transformer la place Saint Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic** » **?**

Dans cette perspective, l'objectif de cet atelier est de pouvoir proposer, à partir d'un diagnostic réalisé avec les différents acteurs-actrices, des pistes d'aménagement de la place à même d'améliorer la qualité de l'espace public tout en diminuant les nuisances, liées au trafic, subies par les riverain-es. Le panel reste libre de porter le champ de la discussion sur d'autres problématiques, à condition que celles-ci soient directement liées aux questions de trafic et d'amélioration de la qualité de vie des riverain-es de la Place Saint-Bruno.

Le périmètre concerné est d'abord celui de la Ville de Grenoble et de ses compétences. La ville ne pourra engager directement des actions que sur ses champs de compétences propres. Néanmoins, l'aménagement de l'espace public étant une compétence partagée entre la Ville et la métropole, les discussions et les préconisations pourront relever de ces deux niveaux ; de même par exemple, les enjeux de sécurité impliquant des actions partenariales entre plusieurs institutions, les débats et pistes d'actions pourront également aborder ces éléments.

Composition du panel : un objectif de représentation de la diversité des grenoblois-es

Le panel théorique, tel que stipulé dans la délibération 9-(33671), est composé de 24 grenoblois-es tirés au sort respectant des critères de parité, d'âge, de niveau de diplôme, de nationalité et de secteur géographique, comme le précise l'extrait de la délibération reproduit ci-dessous :

Principes de pluralité de la composition

- *Au moins 4 grenoblois-es de chacun des six secteurs de la Ville.*
- *Au moins 12 femmes.*
- *Au moins 6 personnes de moins de 16 à 29 ans compris.*
- *Au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris.*
- *Au moins 5 personnes de 50 ans et plus.*
- *Au moins 2 résident-es n'ayant pas la nationalité française.*
- *Au moins 5 personnes n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.*

Un **panel initial** a d'abord été constitué en août 2025 selon ces critères, avec également des personnes supplémentaires mobilisables en cas de défection des premier-es tiré-es au sort. Sur ce panel initial, plusieurs personnes n'ont pas donné suite quant à leur participation effective à cet atelier lors de la phase de confirmation téléphonique quelques semaines avant le démarrage des séances. D'autres participant-es ont donc été repêché-es, tout en respectant autant que possible les critères de diversité du panel. A la veille de la première séance, le **panel stabilisé** était ainsi de 23 personnes. Nous n'avons pas souhaité compléter le panel à 24 personnes, pour éviter de sur-représenter un secteur par rapport aux autres (le secteur 6 étant déjà en sous-représentation d'une personne par rapport aux autres secteurs).

Sur ce panel stabilisé de 23 participant-es, 17 personnes se sont présentées à la première séance d'ouverture, dont 2 personnes qui n'ont assisté qu'à la première séance et n'ont pas répondu aux relances téléphoniques de l'équipe d'animation. A ce titre, il est retenu le nombre de **15 personnes engagées dans la démarche**, à savoir des participant-es ayant été présent-es à plusieurs séances et ayant échangé avec l'équipe d'animation entre les séances.

Composition réelle du panel engagé de 15 participants :

- 9 femmes, 6 hommes ;
- 4 personnes entre 16 et 29 ans, 7 persones entre 30 et 49 ans, et 4 personnes de 50 ans et plus ;
- 3 personnes du secteur 1, 3 personnes du secteur 2, 1 personne du secteur 3, 3 personne du secteur 4, 2 personnes du secteur et 3 personnes du secteur 6 ;
- 1 personne de niveau BEPC, 2 personnes de niveau CAP/BEP, 3 personnes de niveau bac, 3 personnes de niveau bac+ 2 et 6 personnes de niveau bac+5 ;
- 9 personnes de nationalité française, 6 personnes de nationalité étrangère.

Ces chiffres permettent de mettre en avant la diversité des profils permis par le tirage au sort (par rapport à d'autres démarches de participation citoyenne). Pour davantage de détails sur l'évolution de la composition du panel, voir le détail dans l'annexe consacré à l'analyse détaillée à ce propos.

Attentes exprimées par les participant-es

A la fin de la première séance de l'atelier, les 17 participant-es présent-es ont été invitées à exprimer leurs attentes par rapport à cet atelier d'initiative citoyenne, en répondant de façon individuelle à la questions suivante : « pour vous, qu'est ce qui vous montrera que cet atelier d'initiative citoyenne sur la place St Bruno est une réussite ? ».

L'attente majoritaire des membres du panel concerne la capacité de l'atelier de l'atelier à déclencher des résultats concrets, c'est à dire l'enjeu de la mise en œuvre d'actions concrètes par les institutions pour diminuer les nuisances sur place St Bruno. Viennent ensuite des attentes concernant la rencontre avec les élus, et enfin concernant la qualité et la diffusion du processus de l'atelier.

Retranscrition de l'expression des attentes individuelles des participant-es (première séance de l'atelier) :

Enjeu de la réalisation des préconisations par la Ville :

- « Avoir du changement à la fin de l'atelier »
- « De l'aboutissement, du changement »
- « Acceptation par le conseil municipal de nos préconisations + extension à toute la ville »
- « La réalisation par la Ville de tout le travail fait »
- « Amener des solutions »
- « Etre efficace le plus tôt possible »
- « Mise en place de choses concrètes / que les revendications des habitants soient entendues »
- « La mise en œuvre ENFIN des préconisations par la ville »
- « La prise en compte et réalisation des préconisations »
- « La prise en charge des requêtes »
- « Voir du changement positif à St Bruno »
- « Le résultat final de l'atelier »

Enjeu de la qualité du processus :

- « De bonnes propositions à la fin, et que les prises de décisions soient prises de manière bienveillante et sans stéréotypes »
- « Donner beaucoup plus de temps pour l'échange et débattre les solutions / perspectives proposées »

Enjeu de la rencontre avec les élus :

- « La rencontre avec les élus » (2 fois)

Enjeu de la diffusion de l'information :

- La diffusion large de l'information (enjeux, problématiques, moyens d'actions)

Déroulé de l'atelier

Afin d'élaborer leurs pistes d'actions, le panel citoyen, accompagné de deux animateur-trices de la Ville de Grenoble et d'une facilitatrice graphique indépendante -Charlotte Allegret, Ecosoc), a engagé une réflexion étape par étape lors de 4 séances organisées à Grenoble entre le 23 septembre et le 16 octobre 2025.

La première séance, organisée le 23 septembre de 18h à 20h30, avait pour objectif que le panel se rencontre et s'approprie collectivement les enjeux de cet atelier, précise leurs attentes collectives et le cadre de dialogue pour garantir des échanges respectueux entre elles et eux. Dans cette optique, le panel a eu l'occasion d'échanger avec les élues en charge de la tranquillité publique et de la démocratie locale, Maud Tavel et Annabelle Bretton, ainsi que le collectif d'habitant-es à l'initiative du déclenchement de cet atelier. Ce premier temps d'échanges leur a permis d'identifier les sujets qu'ils et elles souhaitaient traiter lors de cet atelier ainsi que les acteurs potentiels à auditionner. Cette base a servi de support de travail pour les séances suivantes.

Un corpus de document a également été distribué, dont une facilitation graphique proposant une synthèse de l'ensemble de ces documents (se reporter aux annexes)

<u>Corpus des documents mis à disposition du panel :</u>

- Comptes-rendus des ateliers de concertation Saint-Bruno (février à octobre 2025) ;
- Présentation du collectif Saint-Bruno ;
- Etude de sûreté Place Saint-Bruno (réalisée par la Police nationale) => uniquement à disposition en consultation sur place
- Etude de sûreté et de sécurité de la place St-Bruno (réalisée par Christian Belpaire, Diomède consulting) ;
- Compte-rendu des 2 médiations « Passage du marché » et « Transformer la Place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public » ;

La deuxième séance qui s'est tenue le 4 octobre de 9h30 à 17h, a été consacrée à l'approfondissement des sujets identifiés. Dans un premier temps une visite sur site a été organisée en présence du directeur de territoire du secteur 1, Jonathan L'Ecolier, pour mieux appréhender les points noirs identifiés précédemment, et leurs enjeux. A la suite de ce premier travail d'analyse, le panel a été invité à auditionner des personnes-ressources en petits groupes, répartis sur les 3 axes de travail identifiés en 1ere séance. Ce travail a été croisé avec l'analyse d'un sociologue sur les questions de trafic et

dsécurité, ainsi que la présentation de l'étude de sûreté et de sécurité de la place St-Bruno réalisée par Diomède Consulting. L'ensemble de ce travail, articulant travail en sous-groupe et plénière a permis de dégager les pistes d'action à consolider et valider lors de la prochaine séance.

Cette séance a été accompagnée par une facilitatrice graphique, Charlotte Allegret (Ecosoc), qui a mis en image le processus d'élaboration des préconisations d'une part ainsi que le contenu des échanges et pistes d'action issues de cette séance.

Les personnes auditionné-es par le panel

- Le Collectif Saint-Bruno, représenté par 5 personnes
- Simon Labouret, directeur de projet mobilité et circulation apaisée, mission aménagement des espaces publics, ville de Grenoble
- Jonathan L'Ecolier et Sandra Bonniau, direction de territoire secteur 1, ville de Grenoble
- Le directeur Prévention et gestion des risques, ville de Grenoble
- Francesca Motter, architecte, service Urbanisme, Ville de Luxembourg
- Wasfi, représentant de l'union des commerçants,
- Sandrine, représentante de l'association cuisine sans frontières
- L'union de quartier Chorier- Saint-Bruno s'est exprimé à travers une lettre écrite au panel remise en main propre en introduction de la seconde séance

La troisième séance, organisée le 11 octobre de 9h30 à 13h, a permis de clarifier et valider collectivement les pistes d'action identifiées précédemment. En s'appuyant sur la synthèse proposée par l'équipe d'animation, le panel a été invité à préciser les raisons sous-tendues à chaque piste d'action ainsi que les modalités de mise en oeuvre envisagée. Chaque piste d'action a ainsi été discutée en plénière à travers la méthode de « gestion par consentement ». Cela a permis à chacun-e de clarifier les points de blocage qu'il pouvait y avoir et de proposer des propositions alternatives qui ne soulevaient plus d'objection au sein du panel. Ce travail a été finalisé lors de la dernière séance pour les dernières préconisations.

La quatrième et dernière séance, qui a eu lieu le 16 octobre de 18h à 20h30 à l'Hôtel de Ville, a permis de finaliser le travail de validation des préconisations, et de choisir, par la méthode de « l'élection sans candidat », les 2 portes-paroles du panel en charge de la présentation du rapport de préconisations au Conseil municipal du 3 novembre. A l'issue de cette démarche, les conclusions de l'atelier ont été présentées à Maud Tavel, adjointe Tranquilité publique et Olivier Bertrand, maire-adjoint du secteur 1, ainsi qu'au collectif citoyen Saint-Bruno. Chaque partie prenante a ainsi pu répondre des suites de cette démarche et remercier les membres du panel pour leur engagement et le travail effectué. Cette séance a également été l'occasion de dresser un bilan collectif de la démarche de l'atelier et présenter les possibilités d'engagement citoyen à Grenoble.

A la suite de ce travail, le rapport de préconisation rédigé par l'équipe d'animation à partir des comptes-rendus de séances, a été envoyé le 28 octobre pour validation à l'ensemble du « panel engagé » (15 personnes). Les 2 portes paroles du parole ont également été accompagné par l'équipe d'animation pour la présentation au Conseil municipal du 3 novembre.

Accompagnement par la facilitation graphique

Une facilitatrice graphique est venue lors de la seconde séance du 4/10 accompagner le panel dans sa reflexion en proposant un regard extérieur de la démarche, permettant de nourrir d'une autre manioère le travail du panel. Voici dans les 2 pages suivantes les deux illustrations issues de ce travail :

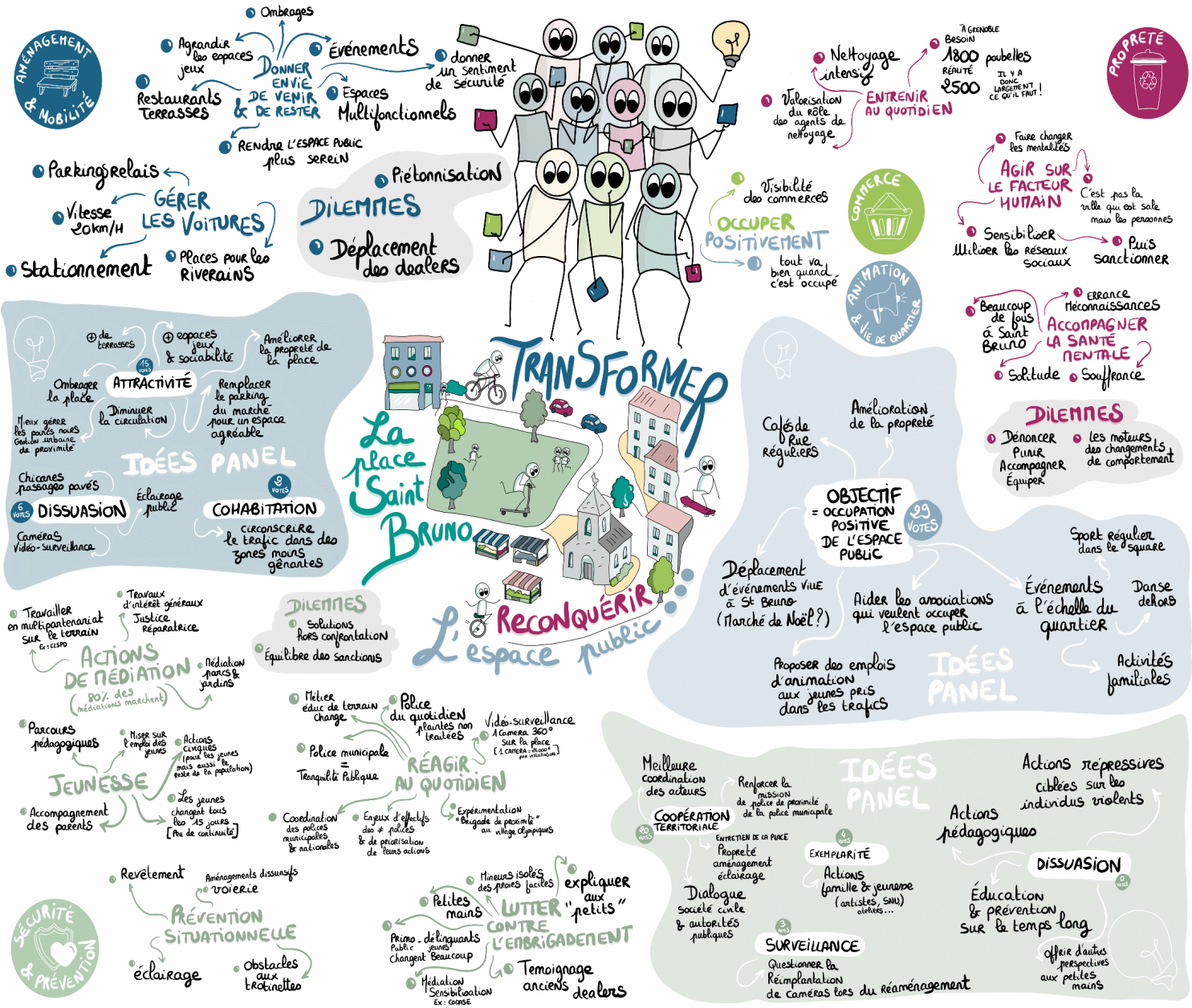

Synthèse graphique - atelier d'initiative citoyenne - 4.10.2025 - Charlotte ALLEGRET - EcoSo.org

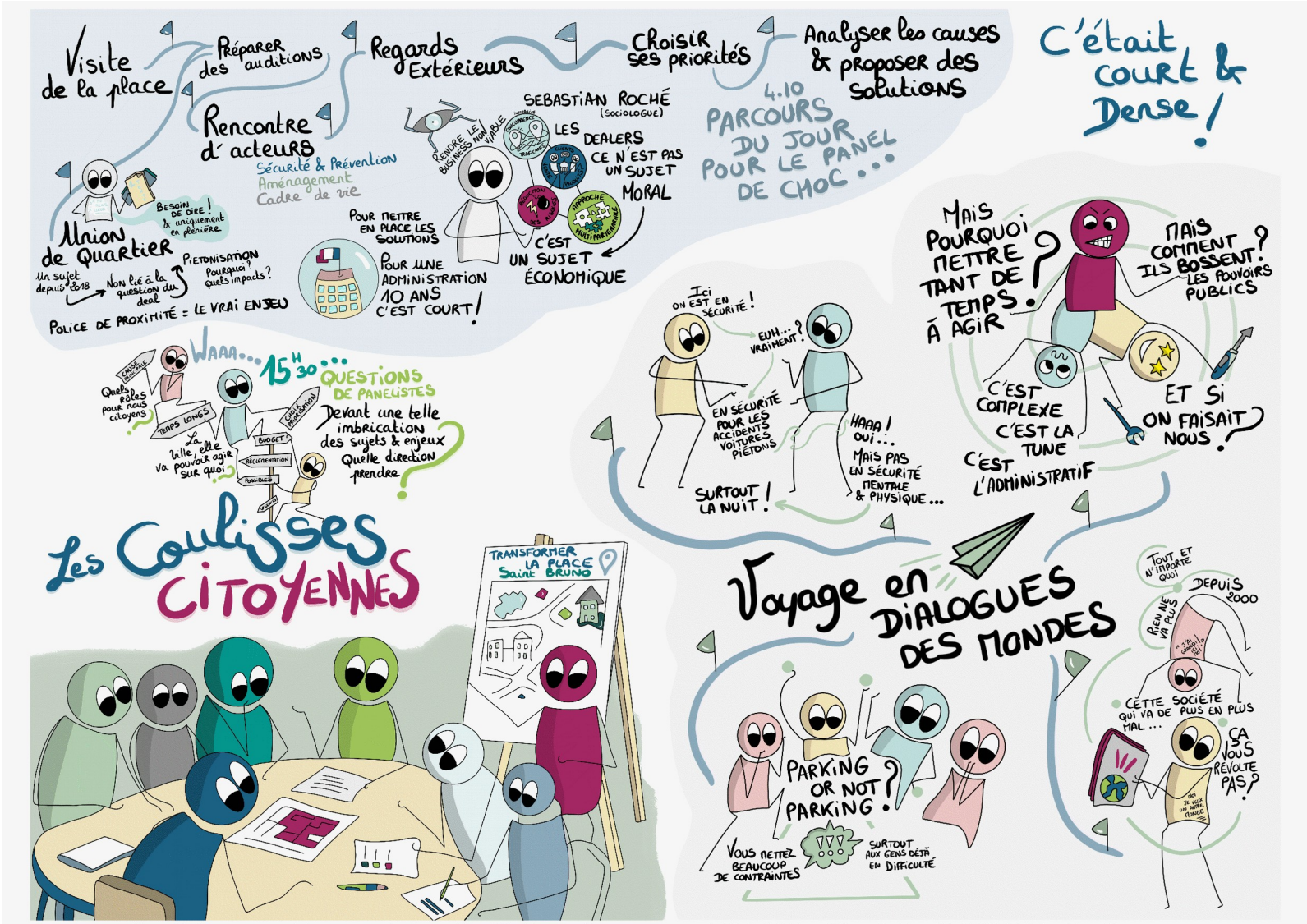

Synthèse graphique - atelier d'initiative citoyenne - 4.10.2025 - Charlotte ALLEGRET - EcoSo.org

Les 10 pistes d'actions issues de l'atelier

Pour rappel, la question initiale posée au panel par le collectif St Bruno, initiateur de la démarche, était la suivante : « Comment transformer la Place Saint-Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic ? »

Au fil des séances, en dépliant les différents aspects du sujet, cette question s'est révélée être un sujet complexe touchant à de nombreuses problématiques et dépassant la situation de la seule place St Bruno.

En réponse à cette complexité, le travail collectif du panel au fil de ces 4 séances a abouti à une réflexion simultanée sur trois axes répondant aux besoins d'une réponse plurielle permettant de contribuer à la transformation de la place St Bruno dans l'intention de diminuer les nuisances liées au trafic :

- « **L'aménagement** : un levier pour améliorer le vivre ensemble et éloigner / rendre plus discret le trafic »
- « **La sécurité et la prévention** : une approche partenariale / la médiation au cœur des enjeux de tranquillité publique »
- « **La vie de quartier** : Renforcer l'attractivité de quartier et l'occupation positive de l'espace public »

Voici en page suivante le détail des 10 pistes d'actions validées collectivement par le panel et réparties parmi ces trois axes.

L'aménagement : un levier pour améliorer le vivre ensemble et éloigner / rendre plus discret le trafic

Piste d'action 1 : Lancer dés le début du prochain mandat un réaménagement global de la place pour la rendre plus attractive et agréable

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Le réaménagement peut dissuader les trafiquants et contribuer à réduire les nuisances pour les riverains*
- *Au dela de l'effet sur le trafic, le réaménagement permet d'améliorer la qualité de vie et l'usage de la place pour les riverains*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Associer toutes les parties prenantes dans les discussions sur ce réaménagement (associations, commerçants, riverains, usagers, …)
- Réaliser une étude quantitative et qualitative préalable sur l'utilisation du parking, la circulation et l'usage de la place St Bruno et des rues adjacentes

Parmi les éléments concrets à intégrer dans cet aménagement :

- Réévaluer avec les habitants les espaces pour les terrasses sur la place et dans les rues adjacentes, pour les augmenter quand c'est possible
- Augmenter les espaces de jeux et lieux attrayants pour les personnes et les élèves du collège Fantin Latour (tables et bancs, tables de jeu…)
- Sur la base de l'étude, réévaluer avec les habitants la possibilité de faire évoluer / transformer / supprimer le parking de la place du marché
- Ombrager la place du marché (arbres, halles, pergolas végétales…)
- Aérer la partie arborée du square (élaguer les arbres, laisser entrer la lumière...)
- Réguler la circulation routière : 1 rue entrante / 1 rue sortante de la place, pour laisser plus de place aux espaces commerciaux et de sociabilité, jeux etc.

Piste d'action 2 : Proposer des aménagements spécifiquement conçus pour dissuader / empêcher le trafic sur la place St Bruno

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Ces aménagements visent directement ou indirectement à rendre plus difficile l'organisation du trafic sur la place.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mise en place de dispositifs pour laisser passer les poussettes / fauteuils mais empêcher ou limiter les engins type trottinettes dans les entrées et sorties piétonnes de la place (chicanes, passages pavés...)
- Augmenter l'éclairage public le soir et la nuit pour supprimer la présence de coins sombres sur la place.

Sécurité et Prévention : une approche partenariale / la médiation au cœur des enjeux de tranquillité publique

Piste d'action 3 : Renforcer la coopération et la coordination des acteurs sur le territoire et leur complémentarité

A/Meilleure coordination et dialogue entre la police nationale et municipale,

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Pour améliorer l'efficacité de l'action globale des forces de sécurité, et du continuum de sécurité, et la prise en charge des plaintes.*

B/Entre les services de la Ville et Métropole pour assurer l'entretien du quartier (propreté, éclairage, aménagements)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Lutter contre le syndrome de la « vitre cassée » (cercle vicieux des dégradations) et lutter contre le sentiment d'insécurité. Préserver l'attractivité du quartier pour les riverain-es, les commerçant-es et les personnes extérieures*

C/Entre les institutions (police nationale, action judiciaire, ville, métropole) et la société civile (associations, riverains, commerçants)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Aider les institutions à affiner le diagnostic par les remontées habitants et améliorer la réactivité.*
- *Renforcer le travail de médiation sur le terrain*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer la mission de proximité de la police municipale (rôle d'écoute et de relais des remontées des habitants)
- Mettre en place / pérenniser une modalité d'échanges réguliers entre services intervenant sur le site (ville / métropole) et les usager-es de la Place

Piste d'action 4 : Mener des actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et des familles

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Éviter l'embrigadement des jeunes dans le trafic*
- *Agir pour une dynamique de co-responsabilité de l'espace public*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer l'accompagnement à la parentalité à destination des familles de jeunes en difficulté, dont les jeunes impliqués ou risquant de s'impliquer dans le trafic

- Actions de prévention ciblées sur la jeunesse, dont les mineurs isolés vulnérables et de façon générale les jeunes pris dans le trafic : notamment des incitations au volontariat (SNU, service civique…)
- Faire un diagnostic des dispositifs de prévention existants en vue de mieux les identifier et évaluer les éventuels manques, actions à renforcer , dispositifs ou instances à repenser
- Mettre en place des actions artistiques autour des questions du civisme et du partage de l'espace public

Piste d'action 5 : Cibler les actions répressives sur les individus violents et mettre en place des actions pédagogiques/éducatives pour les individus impliqués dans le trafic sans violence

Cette mesure est issue des discussions avec Sebastian Roché (présentation de cette politique menée aux Etats-Unis et qui semble avoir eu des effets positifs sur la baisse du niveau de violence)

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Diminuer le niveau de violence sur la place et plus généralement dans l'espace public à Grenoble en concentrant les moyens de police et de justice sur les individus violents.*
- *Offrir d'autres perspectives aux « petits dealers » en lien avec les actions de médiation et de prévention (Piste 4)*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Demander à la Ville de porter cette piste d'action auprès de la police nationale
- Proposer un débat avec Sebastian Roché et/ou d'autres experts pour une discussion avec les responsables locaux de la police nationale
- Proposer lorsque c'est possible à des jeunes condamnés des peines réparatrices pour accompagner un retour vers l'emploi

Piste d'action 6 : Étudier en partenariat entre la police nationale et la Ville la pertinence de l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance lors du réaménagement de la Place Saint Bruno et des rues adjacentes

Pourquoi // Effets attendus ?

- *L'installation de nouvelles caméras est une demande de la police nationale pour appuyer son travail d'investigation. Etudier finement l'installation de nouvelles caméras sur la place pourrait permettre d'améliorer le travail de la police et de dissuader le trafic.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mettre en place une réunion de travail entre la police nationale et les services de la Ville

Piste d’action 7 : Expérimenter un arrêté interdisant les trotinettes électriques (en fonctionnement) sur la place et assurer les moyens nécessaires au respect de cette mesure

Pourquoi ? Effet attendu ?

- Pacifier l’espace public et réduire/empêcher les flux de trottinettes liés au trafic en complément des aménagements pour rendre plus difficile l’organisation du trafic sur la place.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Etudier les conditions d’application de l’arrêté et prendre les mesures nécessaire pour mettre en place ces conditions

Piste d'action 8 : Développer une offre de médiation territoriale dans l'objectif de pacifier la vie des citoyens.

Pourquoi ? Effet attendu ?

- Un service de médiation territorial permettrait de proposer un cadre de dialogue serein dans des situations conflictuelles entre personnes (habitants, agents, élus, commerçants, personnes impliquées dans le trafic…)

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mise en place d'un service de médiation porté par des tiers indépendants et neutres. Service à disposition des acteurs du territoire.

Vie de quartier : Renforcer l'attractivité de quartier et l'occupation positive de l'espace public

Piste d'action 9 : Améliorer la propreté de la place et mieux gérer au quotidien les questions de Gestion Urbaine de Proximité

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Lutter contre le « syndrome de la vitre cassée » et améliorer la vie quotidienne des habitants dés maintenant, sans attendre un projet global de la place.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Garantir les moyens nécessaires alloués à la propreté sur la place et assurer la sécurité des agents du service propreté
- Proposer des actions de sensibilisation des usagers de la place, pour améliorer la co-responsabilité de tous
- Faire une liste et régler les situations de « points noirs » sur la place ou dans les rues alentours (potelets gênants ou mal placés, jardinières abandonnées…)
- Entamer une démarche qualité Propreté :
    - Interne au sein du service de la Propreté urbaine (en lien avec un service ou organisme compétent dans le domaine)
    - Externe : Mettre en place des moyens pour que les habitants puissent exprimer leur ressenti sur la propreté de leur quartier (renforcer la communication sur le fil de la ville dans le quartier avec une icône téléphone : 0800 12 13 14)

Piste d'action 10 : Encourager l'occupation positive de l'espace public

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Cette occupation positive permet aussi de renforcer les liens entre habitants, l'attractivité et la qualité de vie de la place, en complément des travaux de réaménagement.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Développement d'une programmation d'évènements à l'échelle du quartier : sport régulier dans le square, activités familiales, Cinéma Plein air, temps de cafés de rue, animations pour enfants, patinoire (exemple à Saint Martin d'Hères : danse à l'exterieur), ...
- Déplacement d'évènements de plus grande envergure dans le quartier
- Aider davantage les associations qui veulent faire vivre l'espace public à St Bruno

Conclusion des porte-paroles du panel

Retranscription de la conclusion rédigée par les porte-paroles pour la présentation des pistes d'actions lors du conseil municipal du 3/11 :

« La lutte contre le trafic est une responsabilité des différentes parties (société civile, services de sécurité et judiciaire, élus & responsables des différents secteurs)

Il n'y a pas de solutions miracles voire efficaces à 100 % mais plutôt un ensemble d'actions et dispositifs qui peuvent vaincre directement ou indirectement le trafic sur le quartier St Bruno et ailleurs.

Des habitants de la place Saint Bruno, du quartier, de la ville, se sont rassemblés pour échanger sur ce problème récurrent, s'informer, rencontrer des experts, réfléchir, élaborer des préconisations, retenir des pistes d'action à lancer pour transformer la place Saint Bruno et diminuer les nuisances liées au trafic MAIS ils n'ont pas le pouvoir de décision.

Le pouvoir de décision, c'est vous Mesdames les Conseillères municipales et vous Messieurs les Conseillers municipaux qui avez été élus, pour, au-delà des divergences et des oppositions, œuvrer au bien commun. Des actions peuvent être mises en place dès maintenant.

C'est à vous qu'il revient de prendre les décisions, chacun et chacune d'entre nous compte sur vous pour mettre en œuvre la transformation de la place Saint Bruno qui redeviendra enfin le lieu du vivre ensemble pour tous. »

Bilan de l'atelier par les participant-es à l'issue des séances

Lors de la 4eme et dernière séance de l'atelier, un bilan global de l'atelier a été proposé aux 13 participant-es présent-es. Voici le détail des expressions individuelles écrites par les participant-es à cette occasion (les regroupements ont été proposés par l'équipe d'animation pour faciliter la lecture, tout en gardant tels quels les mots des participant-es du panel) :

« **Ce que je retiens** » : « Beaucoup de choses à faire » / « Sujet plus étendu que l'aménagement et que la place St Bruno : il va falloir du courage au prochain maire » / « La complexité du problème » « La fidélité des participants » « Il n'y a pas de solution miracle contre le trafic mais c'est l'effort de tous et toutes » « Que de nombreuses personnes travaillent sur St Bruno et d'autres secteurs afin d'améliorer la vie des résidents » « L'intérêt de tous pour un monde meilleur qu'on peut toujours espérer » « L'espoir qu'un jour les pistes d'actions vont se réaliser » « La possibilité d'être efficace » « Respecter l'avis des autres » « La force du collectif »	« **Ce qui m'a freiné** » : « peut-être le temps, mais quand je vois la motivation des élus ça me motive aussi » / « le manque de temps » « le manque de motivation des absents. On râle mais on ne s'implique pas mais peut-être que c'est de l'indifférence » « de prendre mon temps pour rien si la Ville ne fait rien » / « le risque de ne pas voir aboutir » « de ne pas trouver les bons termes, le fait d'être étranger » « me rendre sur place ! J'ai raté 2 séances (mettre en place une plateforme en ligne pour les personnes qui ne peuvent pas venir sur place » « le temps de comprendre et la parole » « le manque de préparation »
« **Ce que j'ai appris** » : « L'état du quartier St Bruno (problèmes soulignés, contraintes rencontrées, solutions envisagées) » / « Beaucoup de choses autour de la thématique (fonctionnement de la médiation, de la prévention...) » / « J'ai appris dans le domaine de la sécurité et de l'aménagement, propreté » « J'ai appris sur des sujets de société fascinants » / « La gravité de la situation à St Bruno » / « J'ai appris que le phénomène St Bruno était beaucoup plus dérangeant que ce que je ne pensais » « Comment fonctionne le développement de la ville » / « que la lutte contre le trafic est une responsabililité de plusieurs acteurs » x2 « Le partage des idées et propositions de chacun de nous » / « Le fonctionnement d'un atelier » / « L'organisation dans l'ensemble » / « La tactique de travail » / « Le suivi par téléphone ou mail entre les séances » / « La méthode de décision par consentement » x3 / « La facilitation graphique » « La volonté collective » / « Travailler pour le bien des autres » / « Envisager des solutions » « Que je peux être efficace malgré que je vienne d'un autre domaine » « Une certaine démocratie avec l'acceptation d'autres avis »	« **Ce que j'ai aimé** » : « Les différents sujets et thématiques abordées » « Avoir l'opportunité de participer » x2 / « L'experience citoyenne » « La méthodologie du cabinet chargé de l'étude » « L'engagement et la disponibilité » x2 / « l'engagement de tout le monde et les échanges enrichissants » / « Le sérieux dans le travail » / « avoir rencontré des personnes et discuté avec eux sur le sujet » / « Le travail des participants » / « Entendre des gens motivés à chercher des idées sur le sujet de St Bruno » « La qualité des séances et des intervenants » / « Les intervenants » x3 / « Avoir eu l'opportunité d'échanger avec des professionnels » « Tout le processus » / « les temps d'échanges » / « L'animation » / « La simplicité dans le travail » /» / « La méthode de travail » / « les différents temps de travail (en groupe – colloques – débat) x2 » « L'implication de l'équipe (Fanny, Antoine, Boris...) » / « le travail des animateurs » / « Les organisateurs » « La méthode de décision par consentement » « Les échanges conviviaux » « La considération de chaque personne et la politesse » / « Le temps à l'écoute » / « Comprendre chaque personne »

Brève synthèse des expressions individuelles

Concernant le processus, les expressions font apparaître une bonne satisfaction sur l'organisation de l'atelier, l'animation et les outils de facilitation proposés, ainsi que les rencontres et échanges avec les différents acteurs mobilisés (chercheurs, techniciens, associations…). Quelques réserves sur ce point concernent le temps imparti pour l'ensemble de l'atelier jugé trop court, ainsi que des difficultés de participation liées à la maitrise de la langue ou l'absence de solution en visio-conférence en cas d'impossibilité de se rendre sur place.

Concernant la dynamique de groupe, les expressions font ressortir de façon positive le fort engagement des membres du groupe, la qualité de l'ambiance de travail (notamment avec un climat de non-jugement et de respect des échanges). Quelques regrets concernent notamment l'absence des personnes tirées au sort qui n'ont pas pu ou pas souhaité venir participer aux séances de travail.

Sur le sujet en lui-même, les participant-es ont apprécié les apports d'informations et les échanges avec les acteurs qui leur ont permis d'avoir une compréhension plus fine du fonctionnement d'une ville et des institutions, des enjeux de la place St Bruno, et plus globalement d'avoir accès à la complexité du sujet. Cette prise de conscience de la complexité revient souvent, et est associé avec la prise de conscience de la nécessité d'un travail partenarial réunissant l'ensemble des acteurs, institutionnels ou citoyens, pour travailler ce type de sujet.

Enfin, comme lors des expressions des attentes des participants au début de l'atelier, les attentes d'actions concrètes pour améliorer la situation restent fortes en fin d'atelier, comme en témoigne également la conclusion rédigée par les porte-paroles du groupe.

Annexe : Détails de la composition et de l'évolution du panel citoyen

Composition du panel : un objectif de représentation de la diversité des grenoblois-es

Le panel théorique, tel que stipulé dans la délibération 9-(33671), est composé de 24 grenoblois-es tirés au sort respectant des critères de parité, d'âge, de niveau de diplôme, de nationalité et de secteur géographique, comme le précise l'extrait de la délibération reproduit ci-dessous :

Principes de pluralité de la composition

- Au moins 4 grenoblois-es de chacun des six secteurs de la Ville.
- Au moins 12 femmes.
- Au moins 6 personnes de moins de 16 à 29 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 50 ans et plus.
- Au moins 2 résident-es n'ayant pas la nationalité française.
- Au moins 5 personnes n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.

Un **panel initial** a d'abord été constitué en août 2025 selon ces critères, avec également des personnes supplémentaires mobilisables en cas de défection des premier-es tiré-es au sort. Sur ce panel initial, plusieurs personnes n'ont pas donné suite quant à leur participation effective à cet atelier lors de la phase de confirmation téléphonique quelques semaines avant le démarrage des séances. D'autres participant-es ont donc été repêché-es, tout en respectant autant que possible les critères de diversité du panel. A la veille de la première séance, le **panel stabilisé** était ainsi de 23 personnes. Nous n'avons pas souhaité compléter le panel à 24 personnes, pour éviter de sur-représenter un secteur par rapport aux autres (le secteur 6 étant déjà en sous-représentation d'une personne par rapport aux autres secteurs).

Sur ce panel stabilisé de 23 participant-es, 17 personnes étaient présentes lors de la première séance d'ouverture, dont 2 personnes n'ont assisté qu'à la première séance et n'ont pas répondu aux relances téléphoniques de l'équipe d'animation. A ce titre, il est retenu le nombre de **15 personnes engagées dans la démarche**, à savoir des participant-es ayant été présent-es à plusieurs séances et ayant échangé avec l'équipe d'animation entre les séances.

Evolution de la composition du panel (initial / stabilisé / engagé)

1. Secteur de résidence (Critère initial : Au moins 4 grenoblois-es de chacun des 6 secteurs).

	S1	**S2**	**S3**	**S4**	**S5**	**S6**
Initial (24)	4	4	4	4	4	4
Stabilisé (23)	4	4	4	4	4	3
Engagé (15)	**3**	**3**	**1**	**3**	**2**	**3**

- 2 secteurs se sont retrouvé sous-représentés dans le panel engagé : le secteur 3 (1 participant) et le secteur 5 (2 participants). La proportion des 4 autres secteurs a été respectée.

2. Genre (Critère initial : au moins 12 femmes sur 24 participant-es)

	Femmes	**Hommes**
Initial (24)	13	11
Stabilisé (23)	13	10
Engagé (15)	**9** (60%)	**6**

- la proportion de femmes et d'hommes est restée stable dans le panel au cours de son évolution et correspond au critère défini au départ (+ de 50 % de femmes)

3. Niveau de diplôme (Critère initial : au moins 5 personnes sur 24, soit 21 %, n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.)

	Aucun / BEPC	**CAP/BEP**	**Bac**	**Bac + 2**	**Bac + 5 et +**
Initial (24)	8 (33%)	2	5	4	5
Stabilisé (23)	4 (20%)	3	5	3	8
Engagé (15)	**1** (4%)	**2**	**3**	**3**	**6**

- La proportion de personnes disposant au maximum d'un diplôme de type BEPC / brevet des collèges à chuté avec l'évolution du panel, et le critère initial n'a pu être respecté, malgré une sur-représentation de cette catégorie dans le panel initial. Néanmoins, même si ce critère n'a pu être atteint, un certain équilibre a été respecté en la matière : 40 % du panel engagé était titulaire d'un niveau bac au maximum, 60 % d'un niveau d'études supérieur au bac.

4. Age (critère initial sur 24 personnes : au moins 6 personnes de 16 à 29 ans compris soit 25% ; au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris soit 21 % ; au moins 5 personnes de 50 ans et plus soit 21 %)

	16 à 29 ans	**30 à 49 ans**	**50 ans et +**
Initial (24)	9	7	8
Stabilisé (23)	7	10	6
Engagé (15)	**4** (27,5%)	**6** (40%)	**4** (27,5%)

- La répartition de l'âge des participant-es a pleinement respecté les critères initiaux, non pas en valeur numéraire mais en proportion (pourcentage).

5. Nationalité (Critère initial : au moins 2 résident-es non français sur 24, soit 8,5%)

	Résident-e français-e	**Résident-e étranger-e**
Initial (24)	17	7
Stabilisé (23)	17	6
Engagé (15)	**9**	**6** (40%)

- La part des résident-es étranger-es est restée stable au cours de l'évolution du panel, et le critère initial a été respecté et même largement dépassé.

<u>Evolution de la présence dans les séances</u>

Panel invité	**Séance 1**	**Séance 2**	**Séance 3**	**Séance 4**
23	17	14	11	13

Au regard de ces chiffres, nous observons que malgré une perte au moment du démarrage de l'atelier, sur les 17 personnes présentes lors de la première séance, les personnes sont restées fortement engagées sur les 4 séances (13 personnes étaient présentes à la séances de clôture, et 2 personnes excusées pour empêchement personnel). Cet engagement sur l'ensemble de la démarche peut être révélateur de l'importance du sujet pour les participant-es.

Par ailleurs, les graphiques ci-dessous donnent à voir la diversité du panel engagé. Cette diversité des profils, qu'a permis le tirage au sort (par rapport à d'autres démarches de participation citoyenne), est restée assez stable sur les 4 ateliers.
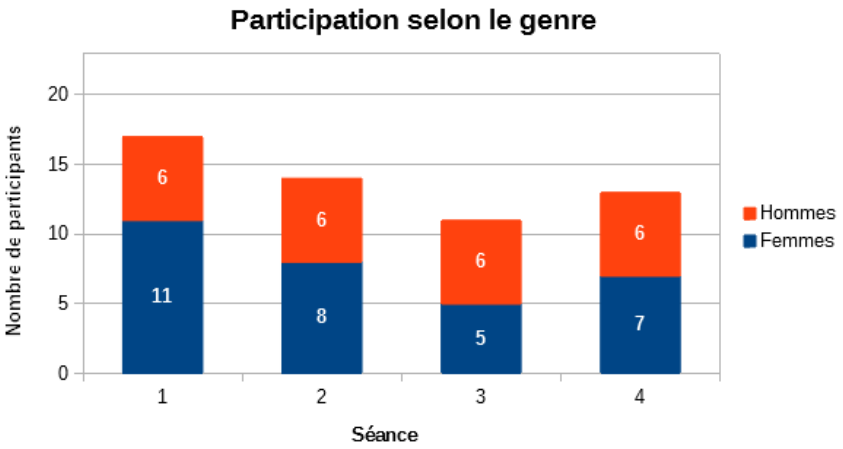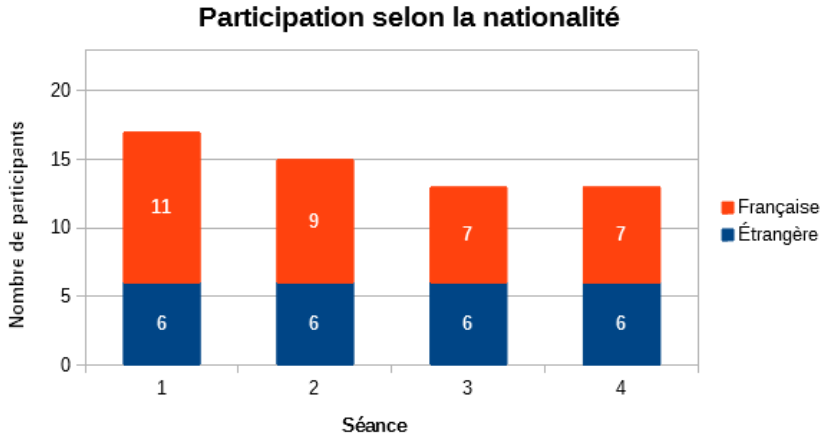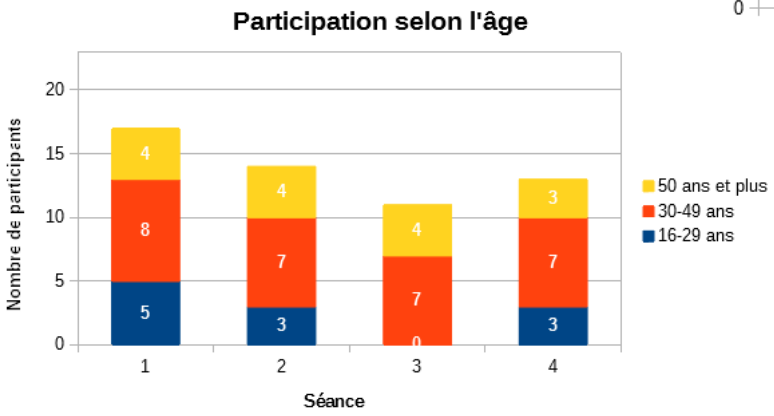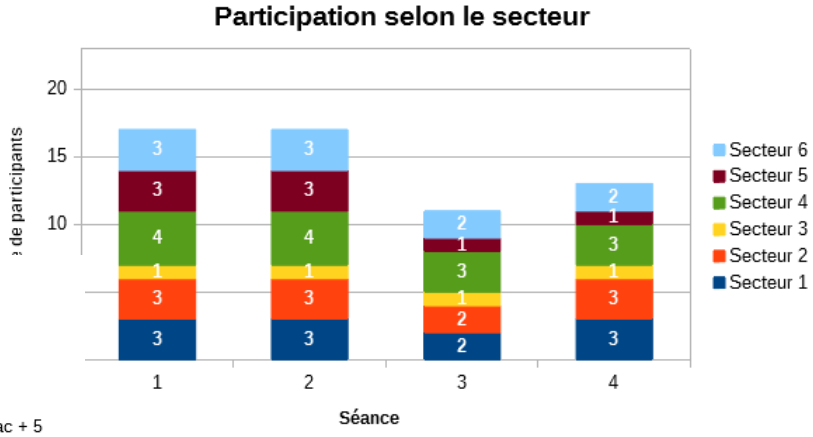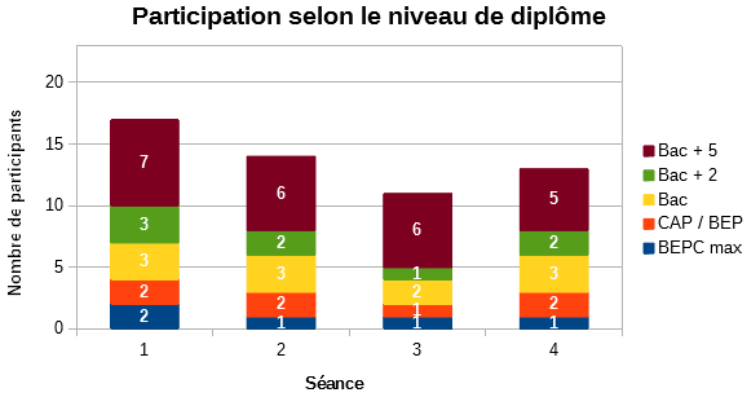
Evolution de la participation aux séances selon les critères de diversité :